

Coumier 2/78

## Assemblée générale du 17 mars 1978 de l'AFEA

### Preambule

Le Comité de l'AFEA aime à sortir des chemins battus, c'est le moins que l'on puisse dire. Ses assemblées et soirées, il préfère les organiser loin des grands axes, par exemple dans une buvette de télésiège! On sait ce que l'on mange, c'est moins cher et, surtout, ça évite l'heure de police qui arrive toujours avant l'heure lorsqu'on se sent bien en bonne compagnie!

Mais il y a plus! Cette fois-ci, le président avait une revanche à prendre sur ses ouailles qui s'inscrivent en nombre pour un rallye d'été pour se dégonfler tous, ou presque, en dernière heure. Il fallait donc les mettre dans la gonfle en improvisant un rallye des neiges après s'être assuré que l'équipement d'hiver ait bien déjà été rangé au fond du garage. Les équipages s'en sont rendus compte lorsque, l'un après l'autre, ils capitulèrent sur les pentes enneigées du Mont-Gibloux pour se réfugier au café du coin dans l'attente d'un ordre de repli. Ce n'était point là l'assein du président qui, grand directeur des manœuvres aidé d'un état-major efficace (n'a-t-il pas à sa disposition un officier-auto!) organise l'expédition. Après avoir rempli les véhicules les plus performants – les plus sportifs jouant aux cascadeurs sur les capots –, la course héroïque s'effectua plusieurs fois, les conducteurs intrépides observant des règles de circulation que l'on aurait de la peine à trouver dans la LCR!

Le temps d'arriver à la buvette où s'étendit déjà le fumet de la cuisine du maître-queue, de se congratuler de l'exploit réussi, d'attendre et d'applaudir quelques retardataires aussi ingénieux que courageux, et voilà, oh miracle! que le président put afficher «com-

plet» suivant sa liste d'appel. En effet, les quelques désistements ne le devaient en rien à la météo qui n'aura donc empêché aucun membre inscrit de braver la tourmente pour arriver au rendez-vous.

C'est fort de cette marque de confiance due à l'esprit de solidarité qu'il a su insuffler à son Association, que le président put ouvrir la partie gastronomique et protocolaire de cette assemblée relatée par ailleurs.

L'impression d'avoir vécu une retraite de Russi(e) – suivez mon regard vers le sponsor – fut vite oubliée au fil d'une soirée passée agréablement au coin du feu et qui, grâce au coup de l'effort, procurant lui-même le charme du dépaysement, comptera parmi les plus réussies de notre Association.

Chacun s'offrit une tranche supplémentaire de ce charme, soit en poursuivant une partie de jass jusqu'à potron-minet, soit en déambulant vers la vallée dans le silence de la nuit, le regard fasciné par le spectacle irréel d'un paysage lunaire reposant dans le calme après la tempête. JA

### Délibérations

Le président excuse un certain nombre de membres retenus par d'autres obligations, en particulier M. Willy Neuhaus, membre honoraire, Préfet de la Singine. La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ne soulève aucun commentaire. Dans son rapport annuel, le président relève quelques faits saillants de la vie de l'Association. Tout d'abord, l'effectif: au 31 décembre 1977, l'AFEA comptait 75 membres, y compris trois apprentis. Ce nombre est réjouissant et doit nous inviter à parler de l'Association à ceux qui en ignorent l'existence.

Nous avons organisé, l'an passé, un seul colloque lors duquel M. Ignace Aeby nous a donné des éclaircissements sur le 2e pilier

en nous décrivant la situation actuelle et future. Il faut cependant souligner l'excellente conférence donnée par Me Paul Zbinden, avocat, conseiller national, sur le thème «Revision de la loi de surveillance». Cette conférence, initialement prévue pour notre seule Association, a été prise en mains par le Cercle d'études, ce qui a permis d'atteindre un plus grand nombre d'auditeurs. Me Zbinden a tenu en haleine les assureurs «spécialistes» et a répondu avec une grande clareté aux questions plus ou moins insidieuses.

Au début du mois de mai 1977, nous nous sommes rendus au Centre de police de Granges-Paccot. Remercions encore une fois M. le Premier-lieutenant Perriard qui a su nous enthousiasmer par ses commentaires.

Encore un mot au sujet du Cercle d'études qui est l'organisation faitière des quatre associations cantonales d'assureurs: ASDA, FSIAA, agents généraux et AFEA. Actuellement, la tâche principale du Cercle est de préparer les candidats au diplôme fédéral et ceci sur la base du nouveau règlement des examens. Mais il ne faut pas oublier non plus l'information dans les écoles et la mise sur pied de conférences.

Pour conclure, le président félicite six de nos membres qui ont passé avec succès l'examen du diplôme fédéral de 1977. Que leur expérience profite avant tout aux assurés. M. Pierre-André Blanc, caissier, présente ensuite les comptes qui bouclent avec bénéfice, ce qui permet de rétablir la situation déficitaire de l'an passé. Le budget 1978 annonce lui aussi un léger bénéfice.

Selon les dispositions statutaires, les membres du Comité exercent leur fonction pendant deux ans. Il s'agit donc d'élire un nouveau comité. Nous prenons acte, avec remerciements pour le travail accompli, de la

démission de M. Erwin Fontana qui a œuvré au Comité depuis la fondation de l'Association en 1960. Les autres membres se mettent à disposition pour un nouveau mandat. M. Parrat est proposé comme membre suppléant. Après approbation par l'assemblée, le Comité est constitué de la manière suivante:

Président:	Christophe Gross
Vice-présidente:	Mlle Maria Scherrer
Secrétaire:	Pierre Schneuwly
Caissier:	Pierre-André Blanc
Membres	MM. Jean-Daniel Grand,
suppléants:	Francis Frossard,
	Simon-Pierre Parrat

La délégation au Cercle d'études reste identique: Gabriel Grandgirard y fonctionne comme secrétaire et Pierre-André Blanc comme délégué.

Le président expose ensuite les bases d'une enquête que l'AFEA se propose d'effectuer auprès de ses membres. Les statuts englobent, entre autres, dans les buts de l'Association, l'obtention de conditions de travail équitables. Afin d'avoir en mains le plus de renseignements possibles et d'être en mesure de faire front à des demandes, nous devons compter sur la collaboration de nos membres. M. Parrat, initiateur de cette enquête, décrit les modalités. Une commission sera chargée de cerner les domaines qui devront être abordés. Ils pourront être très divers: horaires de travail, vacances, prestations sociales de l'employeur, assurance maladie et accidents, salaires, etc...

Nous pourrions également nous rapprocher d'autres associations cantonales d'employés d'assurance afin de comparer les conditions de travail sous d'autres horizons. Tout en souhaitant une entente toujours plus amicale entre les membres, le président lève l'assemblée en souhaitant à toutes et à tous une bonne fin de soirée dans ces lieux retirés.